- Du Port du Grand Large, remonter le quai de Jemmapes.
  Prendre la rue Jules-Quelin puis la rue des Lombards sur la gauche.
  Traverser la rue Pasteur puis rejoindre la rue de la Gare en face.
- Prolonger sur la rue de la gare pour rejoindre la Loire et les ruines du pont de chemin de fer (à 150 m).
  Revenir pour rejoindre le bord du Louet (refermer la barrière à l'entrée de la peupleraie).
- Rejoindre le quartier de la Dube puis traverser la rue Pasteur.
  Prendre en face l'avenue Auguste-Defois et rester sur le trottoir de gauche.
  Descendre à gauche après le parking.
- Détour possible vers les bords du Louet et la plage (1200 m aller-retour).
- Vue sur la Roche de Mûrs en rive gauche du Louet.
- Prendre à droite le chemin des Marais. Attention aux rares véhicules.



Ce circuit est en partie inondable en période de crues.

## Règle de balisage :

Bonne direction



Mauvaise direction





à droite

Tourner à gauche

- \* boire : nom féminin, communication de mares, fossés ou chantepleures (barbacanes) avec les rivières. Analogue à l'étier en zone maritime.
- \* présence d'oiseaux ligériens selon la période.
- \* végétaux ligériens entre avril et juin

Balisage rouge







Entre Loire et Louet offre une large diversité de paysages, urbains ou naturels : ports et quais de Loire, bancs de sable, boires et méandres du Louet, mais aussi prairies inondables et éperons rocheux théâtres des guerres de Vendée, vestiges du pont de chemin de fer témoins de l'accident en août 1907...

